

## FEDERAL

# Un budget de farces, attrapes et pots de vin

**Le PS a passé au crible la note de la Cours des comptes concernant le budget fédéral. Leur constat : déséquilibre total et cadeaux fiscaux à gogo.**

● Catherine ERNENS

**A**utour de la chef de l'opposition, ils sont près de dix experts, mandataires, communicateurs. Le PS présente en ce 1<sup>er</sup> jour de grève «tournante» son analyse du budget 2015. Le parti d'opposition fédérale se base sur le rapport de la Cours des comptes qui n'est pas tendre avec le gouvernement Michel.

L'effort budgétaire est estimé à 3,282 milliards d'euros, dont 988 millions d'euros sur les recettes. Et dans cette somme, à peine 50 millions d'euros proviendront structurellement du capital, à savoir la taxe sur les opérations boursières et la contribution du secteur financier, relève le PS.

## Mesures en faveur des patrons

Le PS met en avant une série de mesures qui privilégient patrons et indépendants. Le travail au noir ou encore les pots de vins vont être encouragés, calcule le PS.

Les boni de liquidation des sociétés, dont le taux de taxation était passé à 25 % sous le gouvernement Di Rupo sont remis en question. Le gouvernement Michel a imaginé une technique de «réserve de liquidation», qui permettra aux sociétés de ne

plus s'acquitter que d'un taux de 10 %.

Les amendes sur les «commissions secrètes» sont abaissées de 300 % à 100 %, ce qui remet en question le caractère dissuasif de cette cotisation. Son but est d'empêcher les versements au noir et autres pots de vins non déclarés. «Avec les modifications MR-NVA, dans le cas d'un paiement au noir entre les mains d'une personne physique, celui qui ne respecte pas les règles se retrouve dans une situation plus favorable que celui qui respecte les règles», analyse, chiffres à l'appui le dé-

puté et expert fiscal Ahmed Laaouej.

La taxe sur l'épargne-pension (3<sup>e</sup> pilier) sera réduite à 8 % par le gouvernement Michel qui en anticipera partiellement le prélèvement, opéré en principe quand le preneur d'assurance atteint 60 ans. «Cette mesure n'amène donc pas du tout une recette structurelle de 300 millions comme le prétend le gouvernement mais est plutôt un cadeau fiscal dont on cache l'impact budgétaire en anticipant artificiellement des recettes futures», explique Frédéric Daerden.

«C'est un budget totalement déséquilibré, injuste et violent socialement parlant», conclut Laurette Onkelinx. «Les trois quarts des économies proviendront d'une réduction des droits sociaux, d'économies surréalistes dans les départements et en pressant les agents des services publics». ■

**Les amendes sur les «commissions secrètes» sont abaissées de 300 % à 100 %.**

## Hervé Jamar bricole les trous et les oublis

**H**ervé Jamar aura avalé six verres d'eau au moins. Le ministre du budget MR tentait hier soir, tant bien que mal, d'endiguer l'afflux de critiques relevées par la Cour des comptes.

Hervé Jamar a joué cartes sur table. Il a expliqué que c'était son premier budget, qu'il avait découvert le rapport samedi, que ce rapport ne serait rendu officiel que ce mardi matin. Que ce déballage avant l'heure (du PS ?) du rapport de la Cour des comptes était inhabituel, et même une première.

Les mesures d'économies du

gouvernement Michel sont-elles insoutenables ? Hervé Jamar a mis en avant le niveau des dépenses publiques en Belgique. «Nous avons la médaille d'or mondiale des dépenses publiques, entre 51 et 54 % du PIB. N'est-il pas temps de se poser certaines questions ? Notre pays s'est inscrit dans une logique que je respecte mais que nous ne pouvons plus tenir».

Si on totalise les oublis pointés par le rapport, quelque 300 millions sont manquants. «On devra s'adapter aux tuiles comme aux bonnes nouvelles. Des ajustements devront sûrement être faits», a répondu le ministre

MR.

Budgets manquants pour la Défense, pour la Justice, pour payer les créances alimentaires. Ou encore : les mesures concernant «la contribution du secteur financier» doivent rapporter 100 millions d'euros, mais le SPF estime leurs recettes à seulement 10 millions d'euros.

Hervé Jamar a fait valoir une provision interdépartementale permettant de faire face à certaines dépenses, provision pourvue de 300 millions d'euros. Une provision de 200 millions d'euros a également été constituée pour faire face à une baisse

des prévisions conjoncturelles.

Hervé Jamar a annoncé que 60 millions seront débloqués pour les arriérés Justice «ce qui doit rassurer», selon lui. Selon la Cour des comptes, il en faut 186, selon le ministre Geens, il en faut 136.

Pour ce vendredi, toutes les réponses seront données, a enfin promis Hervé Jamar, en avalant une ultime gorgée d'eau. Les débats à la chambre cette semaine s'annoncent torrides. ■ C.frn.